

4 mars 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, à la télévision néerlandaise le 4 mars 1989 pour une série consacrée à l'Europe, notamment sur l'achèvement du marché communautaire et la création d'une Europe sociale, politique et monétaire.

QUESTION.- Monsieur le Président, en 1948, vous étiez à La Haye, au Congrès européen, pourquoi ?

- LE PRESIDENT.- J'étais un jeune député à l'Assemblée nationale française. Je sortais comme beaucoup d'autres de la guerre où j'avais d'abord été soldat appartenant aux armées régulières puis appartenant aux armées de l'ombre, c'est-à-dire membre de la Résistance, j'avais pu réfléchir à l'évolution intérieure à l'Europe. Je réagissais comme beaucoup devant l'absurdité de ces deux conflits mondiaux que l'on a décrit très justement par la suite comme des guerres civiles européennes et j'ai donc été l'un des premiers à prendre part à ces mouvements qui devaient aboutir à la création de la Communauté européenne, dans le sens de l'unité, dans tous les sens du mot. J'ai donc été présent à La Haye, c'était sous la Présidence de Churchill, il y avait aussi dans mon esprit une certaine curiosité pour tous ces hommes d'Etat illustres à l'époque qui représentaient les pays récemment en guerre et qui travaillaient à la réconciliation. Bref, c'était un moment d'intense émotion, d'enthousiasme. La suite, vous la connaissez.\

QUESTION.- Maintenant, quarante ans plus tard, beaucoup a changé. M. Kohl même a dit que maintenant qu'on a les élections parlementaires pour l'Europe, il fallait même que les gouvernements nationaux donnent plus de pouvoirs au Parlement européen, vous en êtes d'accord ?

- LE PRESIDENT.- Oui, il s'agit d'examiner de quelle façon. En vérité, le Parlement européen a gagné beaucoup de terrain depuis une dizaine d'années. Avant, c'étaient des assemblées, ce n'était pas le Parlement. Aujourd'hui, il est reconnu comme tel et ses compétences se sont élargies en même temps que ses pouvoirs de contrôle. Mais enfin, je suis de ceux qui pensent qu'il faudra continuer à fonder nos institutions européennes sur un concept démocratique, ce qui suppose un vrai Parlement.

- QUESTION.- Aussi bien avec une sorte de pouvoir législatif ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait logique. Nous n'en sommes pas là. Ce serait logique dans les domaines qui seraient consentis, qui seraient reconnus.

- QUESTION.- Mais, est-ce qu'il y a là une sorte de limite dans ces domaines-là ?

- LE PRESIDENT.- Il y en a aujourd'hui, il y en aura encore un certain temps. Même l'achèvement du marché unique, fin 1992, ne signifiera pas la véritable existence d'une Europe politique, mais ce sera un progrès très important.\

QUESTION.- Ce marché ouvert en 1993, je me demande pour qui cela sera un avantage ? Parce que, premièrement, on dirait que c'est un avantage pour l'industrie, pas non seulement pour les citoyens.

- LE PRESIDENT.- C'est un avantage pour tout le monde j'espère. C'est une vue un peu arbitraire que de séparer les citoyens de leurs entreprises. Les échanges, les affaires seront plus intenses,

plus nombreux, ils auront moins d'entraves. Et de ce fait, tous ceux qui prennent part à l'entreprise quelles que soient leurs fonctions, en tireront un avantage. Et tout pays qui voit son industrie prospère, lui aussi voit son niveau de vie s'accroître. Donc, tout se tient. Je ne pense pas qu'on puisse faire une distinction.\

` Suite sur le marché communautaire ` LE PRESIDENT.- Bien entendu, il faut faire marcher tout cela du même pas, et non fonder une Europe économique et technique en oubliant une Europe sociale et en oubliant surtout l'Europe des citoyens, c'est-à-dire les commodités que tout Européen devrait avoir dans un pays ou dans l'autre, sans avoir à franchir de véritables frontières. Cet aspect humain des choses doit être considéré comme essentiel, ce qui n'est pas toujours le cas.

- QUESTION.- Même là il y a des problèmes, je pense par exemple dans l'Angleterre les travailleurs n'ont pas les droits comme les Français, comme les Néerlandais, comme les Allemands... LE PRESIDENT.- Il y a des problèmes partout. Vous prenez douze pays de nature très différente, qu'une histoire a souvent divisés, opposés, qui n'ont pas les mêmes moeurs ni les mêmes traditions et voilà qu'on leur demande maintenant d'être tous dans la même entité qui bien entendu tout en tenant compte des différences, devra aller vers une sorte non pas de confusion mais de mode de vie devenue comparable. Ce ne sera pas facile, c'est beaucoup plus difficile de transformer les moeurs s'il faut les transformer, que de changer les lois, donc il faudra du temps et comme il faut du temps, le plus tôt sera le mieux.

- QUESTION.- Le temps, cela veut dire dans quelques années ?

- LE PRESIDENT.- On a commencé déjà. Vous savez quand on a décidé l'Acte unique, le marché unique lors de la réunion de Luxembourg, nous avons fait un saut quantitatif et qualitatif dans l'avenir, nous avons pris un grand risque et en même temps c'était une grande chance. Comme je le dis souvent il n'y a pas de grande chance, sans grand risque. Donc, les modifications contenues dans l'acte de Luxembourg non seulement sur le plan économique mais sur le plan institutionnel tout cela devra suivre. Bien entendu, nous n'arriverons pas à identifier la façon de considérer les choses sur le plan fiscal par exemple en Grande-Bretagne et en France. Il y a des gouvernements conservateurs, il y a des gouvernements progressistes et vous savez bien que la fiscalité est la traduction de choix politiques et souvent de choix sociaux. Il faudra trouver le compromis nécessaire et de ce point de vue le travail de la Commission dirigée par Jacques Delors fait un bon travail pour rapprocher les points de vue.

- QUESTION.- Est-ce qu'il y a une possibilité par exemple pour les travailleurs qui ont des tas de différences dans les pays membres de trouver une solution pour améliorer les positions ?

- LE PRESIDENT.- C'est ce que je recherche, ce sera d'ailleurs nécessaire. Vous n'imaginez pas que l'Europe puisse fonctionner si ensemble des producteurs, des travailleurs ne s'y trouvent pas à l'aise et ne puissent avoir la possibilité de circuler, d'aller travailler là où ils voudront, là où ils pourront. N'imaginez pas qu'ils se contenteront de statuts sociaux trop différenciés et donc là c'est une des tâches principales de l'Europe de demain, de l'Europe d'aujourd'hui.

- QUESTION.- Il y a par exemple les Japonais qui entrent dans le marché par exemple comme... et qui ont aussi une sorte de politique sociale tout à fait différente dans leur usine.

- LE PRESIDENT.-Oui, d'accord mais enfin par rapport à l'Europe, les Japonais seront des étrangers, ils devront donc entrer dans le cadre des lois qui seront reconnues à la Communauté des Douze.\

QUESTION.- La politique monétaire. Il me semble que l'industrie veut avancer plus vite que les gouvernements des Etats membres pour avoir un ECU par exemple comme a dit le Club des monétaires de M. ... à tous les autres industriels.

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que ce soit si répandu que cela. Il y a des Etats qui souhaitent aussi qu'il y ait l'unité monétaire c'est le cas de la France, nous souhaitons en effet qu'il y ait une monnaie, véritable monnaie. De même que nous souhaitons qu'en même temps que se produira la libéralisation des changes, nous fassions des pas en avant dans tous les domaines : la monnaie et la banque pour pouvoir harmoniser les politiques économiques. Donc, moi j'en suis très partisan et la France aussi. Ce que vous voulez dire sans doute, c'est qu'il y a des

gouvernements dans cette Europe des Douze qui sont très en arrière, très résistants, qui ne souhaitent pas. Cela fait partie aussi du débat. L'Europe se fera d'une façon dialectique.

- Il y a aura toujours des pour ou des contre et l'Europe vivra si elle en a la capacité de trouver les conciliations nécessaires et l'Europe ne peut pas être en retard par rapport à l'évolution du progrès social comme dans les pays qui la composent. Ce ne serait pas tolérable.

- QUESTION.- Mais ça voudrait dire qu'une sorte de souveraineté de la part des Français, par exemple, la Banque nationale devrait être...

- LE PRESIDENT.- Là vous parlez de la banque.

- QUESTION.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Non, je n'ai rien dit de tel, j'ai dit qu'il faudrait qu'il y eût un instrument bancaire qui permet d'harmoniser les politiques ce qui ne veut pas dire la disparition des banques nationales. Il y a naturellement plusieurs façons de faire, en tout cas dans le temps présent. Il ne faut pas considérer qu'il faille aller trop vite, cela présenterait aussi un danger. Ne pas bousculer les gens, encore faut-il les pousser, les former pour qu'ils comprennent que l'Europe dans sa réalité devra devenir de plus en plus unitaire ou bien elle perdra la partie.

- QUESTION.- Mais par exemple M. Rubio de la Banque nationale espagnole ou M. Deuschberg de la Banque nationale européenne des Pays-Bas, ils disent qu'il fallait avoir une banque européenne, une banque centrale.

- LE PRESIDENT.- Oui, c'est ce que je dis, une banque centrale ce qui ne voudra pas dire l'effacement des banques nationales, du moins à distance raisonnable autant qu'on puisse prévoir. Mais la finalité de cette démarche, c'est l'unité.

- QUESTION.- L'unité politique ?

- LE PRESIDENT.- Dans tous les sens du mot.

- QUESTION.- Est-ce que vous espérez qu'il y aura par exemple dans les années 2000 une sorte de gouvernement européen ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez, je ne veux pas faire de prévision. Ce qui est vrai, c'est que, je le répète, la démarche engagée dans les années 1950 avait cet objectif à l'horizon.\